

2^{nde} partie

Orientations, objectifs et plans d'actions

Table des matières de la seconde partie

2 nd e partie	1
Orientations, objectifs et plans d'actions.....	1
Cadre, contexte et enjeux généraux	3
ORIENTATIONS DU PROJET D'ETABLISSEMENT	6
1. Poursuivre et renforcer l'accès à la musique pour tous	6
2. Renforcer la complémentarité et la cohésion au service du territoire	8
2.1. Renforcer les modalités d'échanges et de concertation entre les structures	8
2.2. Assurer la cohérence et renforcer la dynamique de l'enseignement musical spécialisé.....	9
3. Soutenir et accompagner les pratiques amateurs	11
4. Faire de Musique en Marne et Gondoire un outil d'identité du territoire	13
4.1. Un outil d'identification des habitants à leur territoire	13
4.2. Un outil d'identification au-delà du territoire	14
5. Inscrire le projet dans une dynamique de recherche, de transversalité et d'innovation	15
5.1. L'innovation dans la manière de concevoir le Service Public culturel	15
5.2. L'innovation dans le domaine pédagogique.....	15
TABLEAU SYNTHETIQUE des OBJECTIFS et de la MISE EN OEUVRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT	17

« Ils ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'ont fait. »

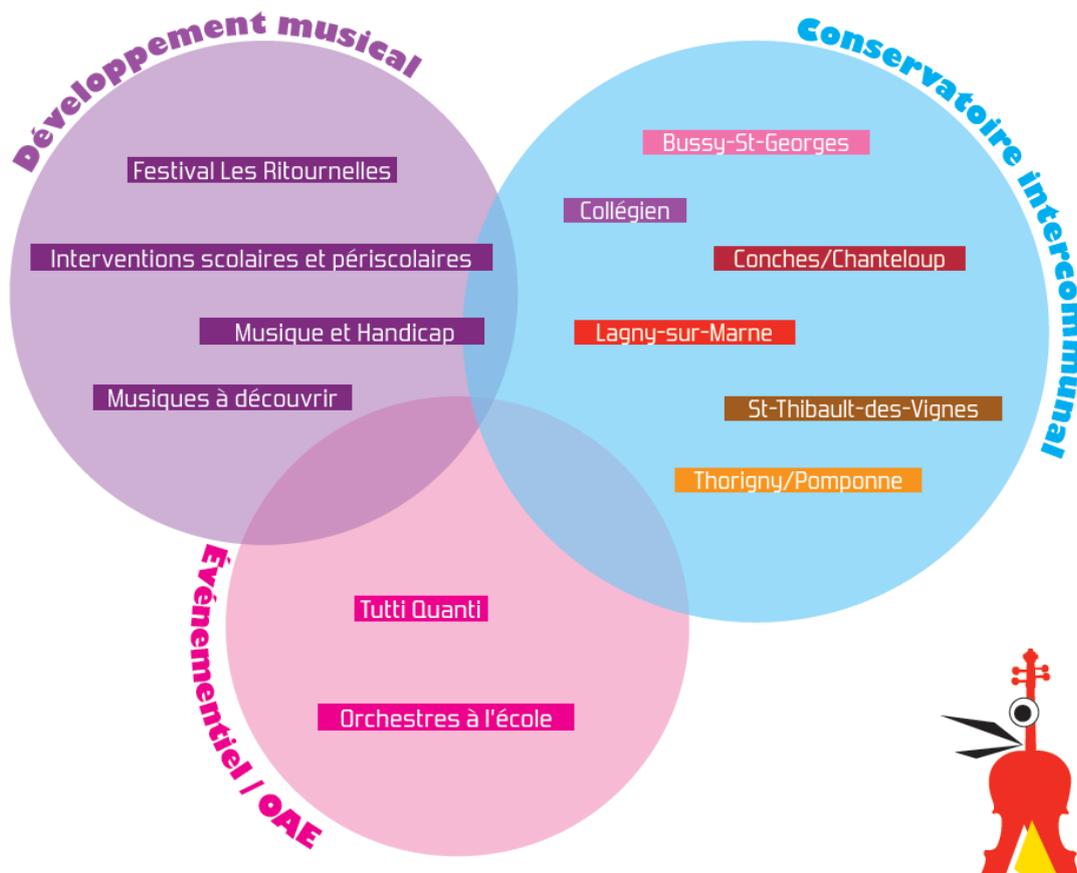
Samuel Langhorne Clemens, dit Mark Twain (1838-1910).

Cadre, contexte et enjeux généraux

Musique en Marne et Gondoire propose un dispositif complet d'accès à la musique adapté à toutes les motivations et reposant sur une véritable exigence qualitative.

D'une manière générale il s'agit donc de faire en sorte d'améliorer, d'une part, l'accès pour tous aux parcours, activités et actions proposés, d'autre part, leur continuité et leur complémentarité, enfin d'articuler l'ensemble du dispositif avec le développement territorial et culturel de l'agglomération.

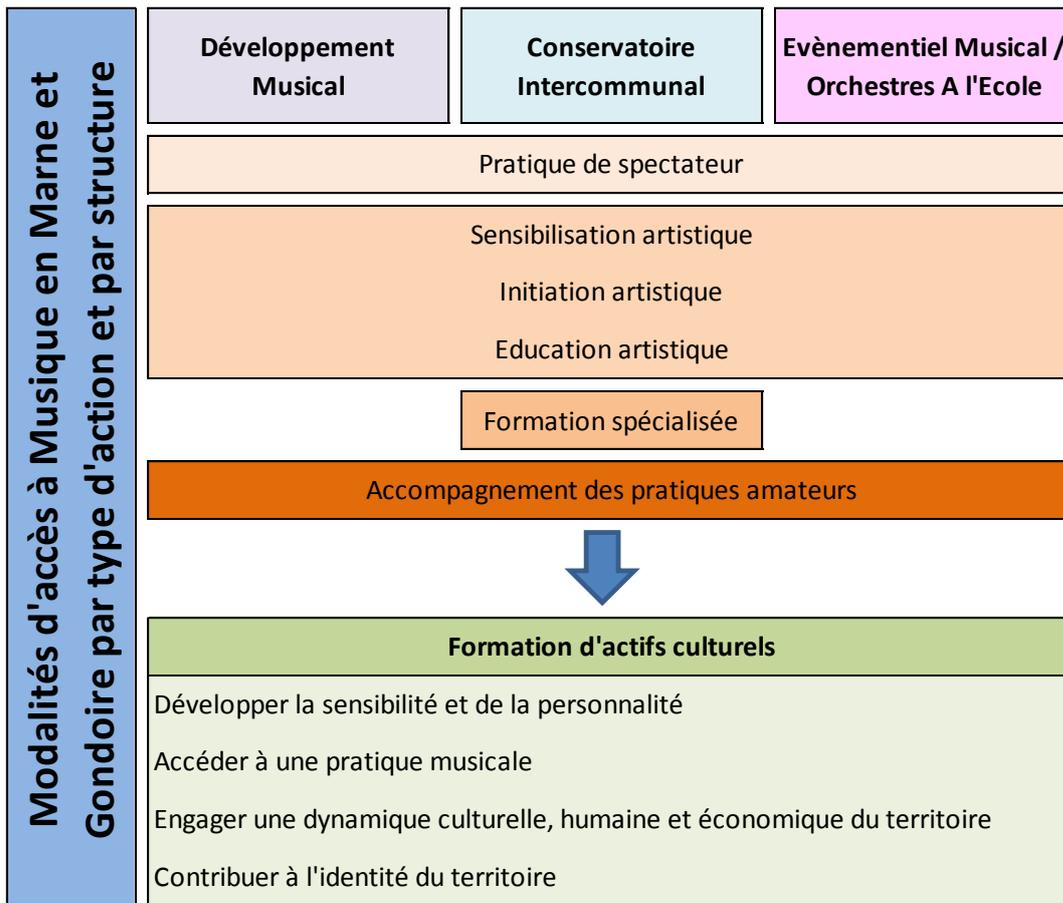
L'objectif général est de former des « actifs culturels »¹ à partir de valeurs partagées (service public, tolérance, sens du social et du collectif, prise en compte des différences, excellence artistique, diversité esthétique).



L'enjeu principal est de mettre en place un mode d'organisation offrant à toute personne intéressée de construire son parcours à partir d'une « entrée » aisément repérable et d'une information/accompagnement lui permettant d'être orientée et de faire les choix les plus pertinents compte tenu de ses attentes et de ses motivations.

¹ Cf « Terminologie » en annexe 1

Cette problématique peut être appréhendée par le tableau ci-après :



Ainsi les trois principaux axes de travail peuvent s'exprimer ainsi :

- ***Comment articuler les différents types de dispositifs et faire comprendre les enjeux de chaque action ?***
- ***Comment assurer à la fois l'unité globale de l'action de l'établissement et garantir la diversité des offres, des parcours, des réponses, des contenus ?***
- ***Comment communiquer en interne et en externe sur l'ensemble de l'action ?***

Précision terminologique : passage du terme « antenne » au terme « site » pour les différents sites d'enseignement de Musique en Marne et Gondoire

Depuis la mise en œuvre du projet « Musique en Marne et Gondoire » en 2011, le fonctionnement du conservatoire intercommunal repose sur différents sites répartis sur le territoire qui ont été nommés « antennes du conservatoire intercommunal ».

Or, selon le Larousse, une antenne est « un élément dépendant d'un organisme, d'un établissement principal et qui est détaché par lui à l'extérieur afin de le représenter, de le renseigner. Exemple : Entreprise qui a des antennes en province ».

Dans la mesure où le conservatoire intercommunal de musique de Marne et Gondoire fonctionne sur différents sites d'enseignement non hiérarchisés entre eux, il conviendrait d'adopter une terminologie plus adaptée ; le terme « antenne » induisant un lien de subordination vis-à-vis d'une entité principale.

Le Projet d'Etablissement 2016/2021 est l'occasion de consacrer cette évolution terminologique.

A partir de la rentrée 2016/2017, le terme « site » se substituera au terme « antenne ».

Ce terme, mieux représentatif de la réalité, permet de bien souligner le fait que le conservatoire intercommunal est une seule entité dont le fonctionnement repose sur différents sites non hiérarchisés entre eux.

Les antennes actuelles, se présenteraient désormais comme : « conservatoire intercommunal de musique site de » : « Bussy-Saint-Georges », « Collégien », « Conches/Chanteloup », « Lagny-sur-Marne », « Saint-Thibault-des-Vignes », « Thorigny/Dampmart/Pomponne ».

Cette modification s'appliquera à tous les éléments de communication, tant auprès du public qu'en interne.

ORIENTATIONS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

1. Poursuivre et renforcer l'accès à la musique pour tous

« Les établissements doivent [...] s'inscrire dans une organisation territoriale de l'enseignement artistique qui favorise notamment l'égalité d'accès des usagers [...] »².

Objectifs généraux :

Poursuivre le développement des actions à destination des nouveaux publics

Toucher et concerner les publics et les territoires encore actuellement « hors du champ » de l'action globale

...qui peuvent se décliner ainsi :

- Sur les territoires peu touchés par l'enseignement spécialisé, **faciliter l'accès géographique aux élèves** par l'étude de l'ouverture de nouveaux sites d'enseignement spécialisé en concertation avec les communes, associations et structures locales.
- Sur des territoires dont les habitants sont identifiés comme particulièrement éloignés de l'offre de Musique en Marne et Gondoire, **développer d'autres actions de pratiques musicales**.
- Dans le domaine de l'enseignement musical spécialisé, poursuivre la **réflexion sur les dispositions tarifaires** ainsi que sur **des formats pédagogiques** permettant d'élargir les publics.
- **Poursuivre le développement des interventions et développer les passerelles** entre : Musique à l'école, dans le cadre des NAP, Musique et handicap, Musique et Petite Enfance, Musique au collège et le Conservatoire Intercommunal.
- **Poursuivre et développer la politique de diffusion** (professionnelle et amateur) menée par le Développement Musical et le Conservatoire Intercommunal **en renforçant la diffusion « hors les murs »**.
- **Développer de nouvelles actions en lien avec les partenaires du territoire**. A cet effet, se doter d'outils et de conseils en s'appuyant sur d'autres ressources et compétences professionnelles (études sociologiques, travail avec des professionnels de l'action sociale, etc.).
- **Construire de nouveaux partenariats**.

² Arrêté du 15/12/06 fixant les critères de classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique.

Actions³ :

- Développement musical du territoire

Objectif : Poursuivre l'accompagnement quantitatif et qualitatif du territoire dans les domaines couverts par le développement musical.

Modalités : Continuité et développement :

- Des interventions scolaires (dont CHAM élémentaire et Collèges) et périscolaires en fonction des sollicitations des partenaires et plus particulièrement des communes
- Du festival « Les Ritournelles » : concerts nomades, diffusions tout public, ateliers en familles, formations à destination des professionnels
- De « Musique à découvrir » (« Musiques Actuelles », « Fanfare et Gondoire », « Musique Ancienne », Musique en scène », « Musique et petite Enfance », etc.)
- Des accompagnements ponctuels de projets du conservatoire à vocation territoriale
- De concerts et spectacles « hors les murs » portés ou initiés par les sites d'enseignement spécialisé (orchestre, grande harmonie, productions lyriques, chœurs, maîtrise...)

- Démon (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale)

Objectif : Faciliter l'accès à une forme d'enseignement musical sur les plans géographique, économique et pédagogique au bénéfice d'un public identifié comme éloigné de la culture en général et de l'enseignement musical spécialisé en particulier.

Modalités : De 2016/2017 à 2018/2019 : En partenariat avec la Philharmonie de Paris / Cité de la Musique : ouverture de 7 groupes de 15 enfants sur les territoires dont le taux d'inscription de la population au conservatoire est particulièrement faible. Dans le même temps, organisation des passerelles pédagogiques entre Démon et le reste de Musique en Marne et Gondoire ; et plus particulièrement le conservatoire intercommunal.

- Développement des OAE dans les collèges du territoire

Objectif : Sur sollicitation des collèges, et dans le cadre de leurs projets d'établissements, ouverture d'un OAE tous les 2 ans.

Modalités : De 2016/2017 à 2018/2019 : Ouverture d'un OAE « Musiques Actuelles » au collège Le Moulin à Vent de Thorigny-sur-Marne. A condition qu'un collège du territoire se montre volontaire et inscrive ce projet dans son propre projet d'établissement, étude de l'ouverture d'un nouvel OAE pour la rentrée 2018/2019 (par redéploiement d'un autre OAE ou moyens nouveaux en fonction des dynamiques en cours et moyens disponibles).

- Développement du dispositif « Musique et Handicap »

Objectif : Continuité du développement de la sensibilisation des équipes aux problématiques de repérage et d'accompagnement pédagogique des publics.

Modalités : Tant au niveau du conservatoire par un accueil facilité et adapté aux spécificités des publics porteurs de handicap qu'au niveau du Développement Musical par la continuité et le renforcement des partenariats existants avec les structures professionnelles du monde du handicap.

Développement des actions de sensibilisation / formation autour de journées thématiques dans le cadre des rencontres professionnelles ou en s'appuyant sur les journées nationales thématiques.

- Ouverture de nouveaux sites d'enseignement

Objectif : Faciliter l'accès géographique au service, étude des zones les moins bien couvertes et en développement démographique pour proposer l'ouverture de nouveaux sites d'enseignement en partenariat avec les communes intéressées.

Modalités : Rentrée 2016/2017 : Ouverture d'un site d'enseignement à DAMPMART, rattaché administrativement au site de Thorigny/Pomponne (mutualisation de la direction et du secrétariat).

³ Voir aussi **tableau synthétique** p. 17 et **fiches actions** 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 et 1.5

2. Renforcer la complémentarité et la cohésion au service du territoire

2.1. Renforcer les modalités d'échanges et de concertation entre les structures

Objectifs généraux :

Donner les moyens à chaque acteur du projet Musique en Marne et Gondoire de mieux appréhender l'ensemble du projet et donc de mieux inscrire son action dans sa globalité

Faciliter la connaissance mutuelle des complémentarités de compétences professionnelles et champs d'actions

...qui peuvent se décliner ainsi :

- Faire en sorte que chaque service opérationnel organise plus systématiquement son action, au-delà de ses objectifs spécifiques, **en établissant des articulations avec les autres services de Musique en M&G** ;
- **Améliorer la concertation entre tous les professionnels de Musique en Marne et Gondoire** ;
- **Clarifier** les différentes offres de parcours et de types de pratiques (en termes d'organisation et en termes de communication) ;
- **Bien identifier les actions et activités destinées aux publics volontaires et aux publics « captifs »** ;
- **Articuler les actions de sensibilisation, d'éducation et d'enseignement** en définissant ceux qui peuvent constituer une fin en soi et ceux qui constituent des étapes dans des parcours plus longs ;

Actions⁴ :

- **Forum des projets :**

Objectifs : Permettre aux enseignants de se rencontrer, de présenter, partager et mutualiser leurs projets au sein des structures (sites du conservatoire en particulier), mais aussi entre structures (conservatoire, développement musical, OAE, évènementiel musical).

Modalités : Une à deux fois par an : les enseignants se rencontrent lors d'un « forum des projets » au cours duquel les enseignants porteurs de projets présentent leurs projets à leurs pairs pour nouer des collaborations.

- **Création d'une plate-forme de communication interne :**

Objectif : Créer un outil collaboratif destiné aux équipes.

Modalités : Création d'une plateforme collaborative (de type « Moodle ») réservée aux équipes de Musique en Marne et Gondoire (mais pouvant évoluer vers le public à plus long terme).

Il s'agit d'un site Intranet qui permet aux équipes de prendre connaissance des projets transversaux, d'échanger des outils pédagogiques, mais aussi d'obtenir des informations pratiques facilitant l'exercice de leurs missions.

⁴Voir aussi **tableau synthétique** p. 17 et **fiches actions** 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5

Cette plateforme collaborative deviendra en outre l'outil privilégié de la communication interne de Musique en Marne et Gondoire, centralisant toutes les informations sur son actualité.

L'accès à cet outil est un complément aux instances d'échanges.

S'il est encouragé, son usage reste facultatif et accompagné par de la formation notamment.

- Création d'une fonction d' « enseignant-référent du développement musical » au sein de chaque site :

Objectifs : Créer des passerelles de communication permanente et une dynamique de connaissance du territoire et de complémentarité des actions entre les ressources des sites (orchestres, productions d'élèves, projets inter-sites...) et du développement musical afin de :

- Travailler à une meilleure connaissance réciproque

- Construire des parcours cohérents pour les usagers pouvant aller de la sensibilisation jusqu'à l'enseignement et la production artistique.

Modalités : A partir d'une fiche de mission précisant les attributions d' « enseignant-référent du développement musical », un enseignant volontaire de chaque site dispose d'une décharge d'activité afin d'être l'interface continue entre le site du conservatoire et les actions du développement musical.

Investis dans la vie de leur site, les référents émettent des propositions et se réunissent régulièrement sous l'égide du développement musical pour engager réflexions et projets visant à croiser les fonctions d'éducation artistique, d'enseignement, de production, ...

- Réorientation des « rencontres professionnelles »⁵ :

Objectif : Mettre au centre des préoccupations des équipes les enjeux propres à Musique en Marne et Gondoire.

Modalités : Organisation des thèmes autour des orientations du Projet d'Etablissement de Musique en Marne et Gondoire. Rééquilibrer : Plus de « rencontres » et moins de « formations » ou alors des formations touchant au cœur des préoccupations du projet Musique en Marne et Gondoire.

- Donner à chaque directeur de structure une mission transversale :

Objectifs : Chaque directeur devient référent et peut investir une équipe projet sur une mission transversale à l'échelle du projet global de Musique en Marne et Gondoire.

Modalités : Définir des missions transversales sur lesquelles chaque directeur deviendra ressource pour l'ensemble du projet (à l'image des missions transversales « développement musical » et « handicap »).

2.2. Assurer la cohérence et renforcer la dynamique de l'enseignement musical spécialisé

Objectif général :

Permettre à tous les usagers du territoire de bénéficier d'une offre de Service Public cohérente

...qui peut se décliner ainsi :

➔ Dans la mesure de la pertinence pédagogique et territoriale, de la configuration et des moyens disponibles au sein de chaque site : **continuer à cultiver la diversité instrumentale, des esthétiques et des pratiques musicales ;**

➔ Poursuivre le développement d'un projet pédagogique fort, de qualité, **privilegiant le plaisir d'apprendre la musique en la pratiquant ;**

➔ Veiller à la **transmission et à la promotion du patrimoine musical.**

Actions⁶ :

- **Réaffirmation des valeurs pédagogiques communes** aux sites du conservatoire intercommunal :

⁵ Chaque année, pendant les deux premières semaines de septembre précédant la rentrée, des rencontres et formations sont organisées au bénéfice des agents de Musique en Marne et Gondoire.

⁶ Voir aussi **tableau synthétique** p. 17 et **fiche action 2.6**

- Encourager l'ouverture d'esprit, la curiosité, le besoin de découverte et la diversité des approches, tout en préservant la spécialisation que nécessite la formation à la pratique d'une discipline ;
- Inscrire dans la durée l'acquisition des compétences ;
- Relier les démarches de création et d'appropriation d'un patrimoine ;
- Tracer un chemin dans la réalité multiple de la vie artistique d'aujourd'hui ;
- Favoriser les liens entre les arts qui concourent au spectacle vivant.

▪ Conformément au SNOF 2008, précision du **cadre de cohérence pédagogique entre sites du conservatoire**⁷ :

- Objectifs généraux communs aux sites
- Organisation commune des cursus
- Évaluation : socle commun (évaluation continue, dossier de l'élève et examen de fin de cycle)
- Modalités et méthodes spécifiques mais concertées et validées (dont expérimentations)
- Déclinaison des contenus d'enseignement par les enseignants

▪ **Faire rayonner au-delà de leur site d'origine** certaines actions et activités à vocation publique spécifiques aux différents sites d'enseignement ; par exemple :

- Orchestre Symphonique du site de Bussy-Saint-Georges
- Big Band du site de Collégien
- Ensemble de Musique Ancienne du site de Conches/Chanteloup
- Fanfare issue de l'action du développement musical
- Etc.

▪ **Poursuivre le développement de l'offre d'enseignement**, en particulier :

- Approfondir la question de la diversité instrumentale (en particulier les instruments dits « rares »),
- Intégrer de nouvelles pratiques musicales,
- Renforcer l'action autour de certains styles ou répertoires musicaux, en particulier à dimension patrimoniale

▪ Approfondir le travail pédagogique des équipes autour de problématiques communes. - **Rencontres régulières dans le cadre de groupes de travail thématiques**, notamment pour se concerter, partager des outils pédagogiques, renforcer les échanges de compétences et produire des documents pédagogiques communs de référence.

▪ **La pratique vocale dans sa diversité (types, répertoires, esthétiques) est au cœur de toute pratique musicale.**

Il convient de poursuivre le développement de pratiques vocales spécifiques et de mener une réflexion sur leur place dans le projet de Musique en M&G ainsi que sur la nature de l'offre aux usagers :

- **Pratiques vocales pour tous** : au sein des enseignements d'éveil, d'Ateliers Musique, de Formation Musicale, ainsi que dans le cadre des classes de chœurs.
- **Maîtrise(s)** : à l'instar des pratiques d'orchestre, elles constituent un lieu de pratique permettant de développer à la fois l'exigence artistique et la formation aux valeurs collectives.
- **Chant et art lyrique** : ces enseignements conjuguent enseignement spécialisé à caractère individuel avec, compte tenu du répertoire et de l'âge moyen des élèves, l'inclusion de l'apprentissage dans une pédagogie de projet qui doit continuer à déboucher sur la production de spectacles d'élèves en partenariat avec les pratiques instrumentales.
- **Chant Musiques Actuelles** : illustrant la volonté d'accroître la dynamique d'ouverture des pratiques vers toutes les esthétiques, ainsi que celle de répondre au mieux aux fortes attentes du public, l'enseignement du chant musiques actuelles est intégré aux orientations pédagogiques. Bien qu'aillant des objectifs artistiques différents, ces pratiques sont apparentées aux techniques vocales des autres esthétiques.

Ces différentes pratiques doivent être calibrées en fonction des moyens disponibles (locaux, lieux de diffusion) et il conviendra que leurs travaux puissent se déployer dans un dynamique « inter-sites ».

▪ **Organisation et coordination des actions** : Promouvoir les pédagogies de projet permettant des actions transversales (entre disciplines et sites).

Il convient d'améliorer l'organisation pratique et la disponibilité des personnels « muti-sites » sur les projets. Cela implique anticipation, clarté, circulation de l'information, concertation et arbitrage.

De même, il convient aussi de veiller à l'équilibre des sollicitations des publics.

⁷ Voir en annexe « *Eléments de réflexion pour renforcer la cohésion pédagogique entre les sites du conservatoire* ».

3. Soutenir et accompagner les pratiques amateurs

Objectifs généraux :

- *Permettre aux élèves du conservatoire de s'inscrire dans une pratique amateur complémentaire en cours de cursus ou continuée à l'issue de leur cursus.*
- *Permettre aux musiciens amateurs, quels que soient leurs projets et leurs profils, de bénéficier des ressources susceptibles de soutenir, compléter et développer leur pratique artistique.*

...qui peuvent se décliner ainsi :

- Compléter l'offre de Service Public par un environnement et un accompagnement **permettant aux différents profils d'amateurs (disposant d'une formation ou non) de trouver des réponses à leurs besoins ;**
- Apporter une lisibilité au projet Musique en Marne et Gondoire **permettant aux musiciens amateurs de se sentir concernés** par cette offre de Service Public ;
- **Cultiver un réseau permettant l'orientation des musiciens** vers les propositions de Musique en Marne et Gondoire destinées aux amateurs ;
- **Adapter l'offre** aux besoins exprimés par les amateurs du territoire.

Actions⁸ :

Objectif : toucher le public amateur en proposant différentes formules de soutien à la diversité des profils et des pratiques.

Modalités :

- **Partenariats avec les associations locales de pratiques artistiques**, musicale en particulier :
 - Croiser la musique avec les autres disciplines artistiques (littérature, danse, art dramatique, arts plastiques, création vidéo, etc.) dans l'objectif d'élargir l'horizon culturel des élèves et de mêler différents publics.
 - Echanger avec les responsables associatifs pour réfléchir à des parcours et des formules permettant aux publics de se rencontrer et développer des formations complémentaires.
 - Cibler les partenaires du territoire qui pourraient se révéler prescripteurs de nouveaux publics et travailler avec eux sur des formules adaptées.
- **Mettre à l'étude la création d'un « Pôle Musiques Actuelles »** qui pourrait combiner différentes fonctions susceptibles d'attirer un public amateur non inscrit au conservatoire :
 - Studio d'enregistrement,
 - Espace de diffusion adapté animé de façon régulière (Jam Session ouvertes, programmation locale),
 - Accompagnement,
 - Centre de ressources informations (en partenariat avec Les CuiZines et/ou File 7).
- **Développer les liens avec les amateurs** :
 - Identifier un « **Centre de Ressources du Musicien Amateur** » : inventorier les ressources de Musique en M&G susceptibles d'être mises au service des pratiques amateurs (moyens matériels, locaux, fonds

⁸ Voir aussi **tableau synthétique** p. 17 et **fiches actions** 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5 et 3.6

partographique et documentaire, conseils artistiques, etc.), en définir les modalités de mise à disposition et en informer les partenaires susceptibles d'être concernés et d'orienter le public.

- **Développer les « passerelles »** entre l'enseignement spécialisé et l'engagement des « apprenants » dans une pratique amateur continuée (participation des élèves à des activités « extérieures » pendant leurs études, association des élèves aux activités sur le modèle de Tutti Quanti, stages associant élèves et amateurs du territoire... sans omettre l'invention de nouveaux dispositifs éventuels).
- **Améliorer la lisibilité, la complémentarité et la continuité des différents parcours et ateliers proposés dans l'enseignement spécialisé.**

- Consolider les missions de « l'évènementiel musical » :

- **Mieux identifier les points d'entrée et finalités de « l'évènementiel musical »**
- Redéfinir les missions de « l'évènementiel musical » afin de les rendre plus lisibles
- Déployer les activités de « Tutti Quanti » sur différents sites
- Mieux articuler les actions de pratiques collectives « à géométrie variable », les activités d'orchestre et de musiques actuelles des sites du conservatoire, les orchestres à l'école afin de faciliter les passerelles entre chacune d'elles.
- En conséquence, renommer le service.

4. Faire de Musique en Marne et Gondoire un outil d'identité du territoire

4.1. Un outil d'identification des habitants à leur territoire

Objectifs généraux :

Une communication externe qui montre mieux comment Musique en Marne et Gondoire participe à l'identité d'un territoire où se côtoient ruralité et ville nouvelle.

Des partenariats locaux fédérateurs et véhiculant une image harmonieuse du territoire.

...qui peuvent se décliner ainsi :

- ➔ Renforcer la communication à destination du public ;
- ➔ Développer les partenariats locaux.

Actions⁹ :

Les moyens humains doivent être mieux structurés autour de la communication pour gagner en efficacité et mieux inscrire Musique en Marne et Gondoire dans l'espace public.

Voir diagnostic sur la communication de Musique en Marne et Gondoire (partie « état des lieux » du Projet d'Etablissement).

a) Pour favoriser une meilleure communication au public :

- **Nommer un référent communication** au sein de Musique en Marne et Gondoire qui, sous la responsabilité directe de la direction, organise et structure la fonction communication avec les acteurs internes et externes concernés.

- **Elaborer un plan de communication** permettant notamment d'étudier l'adéquation entre les moyens employés et l'efficacité des messages délivrés auprès des « cibles », mesurer l'intérêt de l'usage des réseaux sociaux, etc.

- **Créer une newsletter de Musique en Marne et Gondoire.**

- Pour les événements le justifiant, **développer des relations partenariales systématiques avec la presse locale et les communes** afin de relayer la communication de Musique en Marne et Gondoire.

- **Mettre en place différents circuits de diffusion des affiches** en fonction des niveaux de rayonnement des événements à promouvoir afin d'investir de façon adaptée l'espace public.

- Mettre systématiquement en avant l'identité « Marne et Gondoire ».

b) Pour développer les partenariats locaux :

- **Partenariats avec le Réseau de Lecture Publique :**

Objectif : croiser les publics des médiathèques et du conservatoire et proposer aux habitants du territoire des Services Publics culturels complémentaires et cohérents renvoyant une image cohérente et unifiée des actions du territoire.

Modalités : Désigner des **référénts de partenariat au sein de Musique en Marne et Gondoire et du Réseau de Lecture Publique de Marne et Gondoire** afin de monter des projets de partenariat et de croisement des publics avec les équipes (événements musicaux en médiathèques, mise en valeur de collection en rapport avec les enseignements, etc.).

⁹ Voir aussi **tableau synthétique** p. 17 et **fiches actions** 4.1, 4.2, 4.3, 4.4

- Partenariats des sites d'enseignement avec les communes :

Objectif : Proposer régulièrement des diffusions artistiques adaptées visant à toucher les publics les plus éloignés de Musique en Marne et Gondoire.

Modalités : Continuer à recenser les projets culturels et espaces de diffusion (salles de spectacles et salles polyvalentes) des communes du territoire.

- Partenariat avec des « entreprises citoyennes » du territoire

Objectif : impliquer des relais d'opinion dans le projet Musique en Marne et Gondoire et diversifier les soutiens financiers en échange d'un retour sur image.

Modalités : Créer une cellule mécénat et un « club » de donateurs.

4.2. Un outil d'identification au-delà du territoire

Objectif général :

Intégrer Musique en Marne et Gondoire dans différents réseaux départemental, régional, voire national pour une meilleure connaissance du projet et reconnaissance du territoire

...qui peuvent se décliner ainsi :

- ➔ Renforcement et développement de partenariats institutionnels, artistiques et pédagogiques dans le département de Seine-et-Marne dans le but, d'une part, de consolider sa reconnaissance et, d'autre part, de développer des projets d'actions concrètes.
- ➔ Participation de Musique en Marne et Gondoire aux échanges et recherches menés au plan national (associations culturelles nationales, associations de conservatoires, colloques, rencontres...) à la fois pour faire connaître son projet et pour en retirer des réflexions pour son propre usage.

Actions¹⁰ :

Objectif : Par l'échange entre le projet Musique en Marne et Gondoire et d'autres modèles de développement artistique, développer l'ouverture et l'innovation dans le rapport entre l'art et un territoire au service du développement local.

Modalités :

- Conseil Départemental de Seine et Marne : Confirmer le partenariat, notamment dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques.
- Prendre contact avec les partenaires suivants afin de mesurer les convergences possibles de projets :
 - La Ferme du Buisson, Scène Nationale
 - Les conservatoires en proximité
 - Dans le domaine des Musiques Actuelles :
 - Réseau « Pince-oreilles » (Musiques Actuelles)
 - File 7, Salle de Musiques Actuelles du Val d'Europe
 - Les CuiZines, Salle de Musiques Actuelles située à Chelles
- Prise de contact avec différents organismes et structures menant, sur le plan national, des réflexions ou proposant des travaux dans les domaines de la compétence de Musique en Marne et Gondoire.

¹⁰ Voir aussi **tableau synthétique** p. 17 et **fiche actions** 4.5

5. Inscrire le projet dans une dynamique de recherche, de transversalité et d'innovation

Objectif général :

Confirmer la vocation de Musique en Marne et Gondoire à stimuler la créativité pour renforcer sa pertinence sur un territoire et son efficacité auprès des publics.

...qui peut se décliner ainsi :

- ➔ Au-delà des acquis du projet, engager une démarche de diagnostic régulier du territoire afin de chercher à répondre de la façon la plus pertinente aux besoins identifiés de ses habitants ;
- ➔ Par le biais de l'innovation pédagogique, adapter les modalités d'enseignement afin de permettre aux différents publics de faire l'expérience de l'épanouissement et de l'exigence de l'art ;
- ➔ Stimuler la réflexion collective, l'expérimentation et la créativité des équipes.

5.1. L'innovation dans la manière de concevoir le Service Public culturel

Le Service Public culturel, notamment de par le champ d'action qui est le sien et la formation très spécialisée de ses professionnels, a souvent des difficultés à aborder ses missions dans des démarches transversales aux autres champs disciplinaires, notamment celui des sciences humaines qui lui permettrait d'élargir son point de vue, de questionner, voire de contester, son approche territoriale.

Actions¹¹ :

Objectif : Adopter dans le projet de Musique en Marne et Gondoire une approche territoriale complémentaire permettant de questionner de façon régulière l'approche même des publics du territoire ; la finalité est l'efficacité de l'action publique au regard de besoins socio-culturels dont les professionnels de la culture n'ont pas toujours conscience.

Il s'agit donc de diversifier les regards portés sur le territoire de Marne et Gondoire mais, surtout, de ses habitants en invitant régulièrement à la réflexion des géographes, démographes, sociologues... à étudier la relation du territoire au Service Public Musique en Marne et Gondoire, et, du même coup, permettre d'orienter de façon innovante et efficace l'action de l'établissement.

Modalités : Nouer un **partenariat régulier avec une Université** (Paris-Descartes de Marne-la-Vallée par exemple), dans les domaines des sciences humaines en particulier.

5.2. L'innovation dans le domaine pédagogique

Héritière lointaine d'un modèle issu du 19^{ème} siècle, la pédagogie des conservatoires a été secouée par de nombreux bouleversements induits par les changements successifs qui se sont produits dans la production musicale et dans la société toute entière.

¹¹ Voir aussi **tableau synthétique** p. 17 et **fiche action 5.1**

Mais il aura fallu attendre la fin du 20^{ème} siècle pour les voir pris en compte dans l'organisation, les méthodes et les contenus de l'enseignement spécialisé.

Aujourd'hui, la société, les usages d'information, les modes d'apprentissage et de transmission continuent d'évoluer à grande vitesse ; en particulier par les apports du numérique qui, au-delà de la multiplication des supports, permettent un accès à une large palette d'esthétiques, de niveaux de pratiques et même de méthodes pédagogiques.

Actions¹² :

Objectifs : Poursuivre la recherche de démarches artistiques et pédagogiques innovantes par le moyen de l'expérimentation. L'enseignement, de surcroît tourné vers une jeune génération particulièrement poreuse aux évolutions sociétales, doit se montrer à l'écoute afin de s'adapter et continuer à apporter une formation ambitieuse sur le fond et actuelle dans ses modalités.

Modalités : Afin de questionner la pédagogie au regard des évolutions des publics, il s'agit de **créer une « cellule d'innovation pédagogique »** dont l'objectif est de proposer des pratiques pédagogiques innovantes dans un cadre respectueux des enjeux pour les élèves, le « **laboratoire pédagogique** ».

Cette cellule pourra notamment engager des réflexions dans les domaines du croisement des disciplines artistiques (musique et danse, musique et art dramatique, musique et littérature, musique et arts plastiques, musique et arts visuels, etc.), de l'accès et des pratiques culturelles en famille, de l'éveil des tout-petits par la musique, etc.

¹² Voir aussi **tableau synthétique** p. 17 et **fiche actions** 5.2

TABLEAUX SYNTHETIQUES des OBJECTIFS et de la MISE EN OEUVRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

ORIENTATION 1 Poursuivre et renforcer l'accès à la musique pour tous

Orientation	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Plans d'actions	Actions	Moyens et pilotage	Échéances	Indicateurs de résultats	
					voir fiche action			
Poursuivre et renforcer l'accès à la musique pour tous	Développement des actions à destination des nouveaux publics	Permettre à des élèves scolarisés au collège de bénéficier d'une formation musicale	Développement des OAE dans les collèges du territoire	ouverture d'un OAE "musiques actuelles" au Collège de Thorigny	fiche action 1.3			
		Développement du dispositif "Musique et handicap"		faire connaître les possibilités d'accueil	fiche action 1.4			
			améliorer la connaissance des situations d'élèves concernés					
			meilleure communication sur les personnes ressources					
			développer les actions de sensibilisation et de formation					
	Toucher des publics et des territoires encore actuellement "hors du champ" de l'action globale	Développer des actions sur des territoires éloignés de l'offre de MMG		DEMOS (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale)		fiche action 1.2		
		Faciliter l'accès géographique aux élèves	Ouverture de nouveaux sites d'enseignement	Ouverture d'un site à DAMPMART rattaché à celui de Thorigny/ Pomponne		fiche action 1.5		
Renforcer la diffusion "hors les murs"		Développement musical du territoire	<u>à compléter</u>		fiche action 1.1			

ORIENTATION 2

Renforcer la complémentarité et la cohésion au service du territoire

Orientations	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Plans d'actions	Actions	Moyens et pilotage	Échéances	Indicateurs de résultats
					voir fiche action		
Renforcer la complémentarité et la cohésion au service du territoire	Renforcer les modalités d'échange et de concertation entre les structures	Donner les moyens à chaque acteur d'appréhender l'ensemble du projet et d'inscrire son action dans sa globalité	Articuler les actions de sensibilisation, d'éducation et d'enseignement	Création d'une plate-forme de communication interne			fiche action 2.2
				Création d'une fonction d'enseignant-référent du développement musical au sein de chaque site d'enseignement			fiche action 2.3
				Donner à chaque directeur une mission transversale			fiche action 2.5
	Faciliter la connaissance mutuelle des complémentarités de compétences		Améliorer la concertation entre les professionnels	Forum des projets			fiche action 2.1
				Réorientation des "rencontres professionnelles" autour des orientations du Projet d'Etablissement			fiche action 2.4
	Assurer la cohérence et renforcer la dynamique de l'enseignement musical spécialisé	Permettre à tous les usagers du territoire de bénéficier d'une offre de service public cohérente sur tous les sites	cohérence et dynamique de l'enseignement spécialisé	Définir ce qui doit être commun à l'ensemble du conservatoire et ce reste à la diligence de chaque site d'enseignement			fiche action 2.6

ORIENTATION 3

Soutenir et accompagner les pratiques amateurs

Orientations	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Plans d'actions	Actions	Moyens et pilotage	Échéances	Indicateurs de résultats
					voir fiche action		
Soutenir et accompagner les pratiques amateurs	Permettre aux musiciens amateurs de bénéficier des ressources susceptibles de soutenir, compléter et développer leur pratique artistique	Proposer différentes formules de soutien correspondant à la diversité des profils et des pratiques/ consolider les missions de l'Évènementiel en lui donnant un rôle fédérateur	Partenariats avec les associations locales de pratiques artistiques	constituer un répertoire des associations de pratiques amateurs	fiche action 3.1		
				construire des passerelles avec les élèves du conservatoire			
				travailler sur l'information en direction des associations			
			Mettre à l'étude la création d'un "Pôle Musiques Actuelles" sur le site de Lagny-sur-Marne	Engager une étude faisabilité pour un studio, des salles de répétition, une salle de diffusion, un poste de coordinateur/programmateur	fiche action 3.2		
				Marché public pour les investissements/recrutement du coordinateur			
			Développer les passerelles entre l'enseignement spécialisé et l'engagement des apprenants dans une pratique amateur continuée	Améliorer la lisibilité, la complémentarité et la continuité des différents parcours et ateliers proposés dans l'enseignement spécialisé	fiche action 3.4		
		Musique en Marne et Gondoire comme ressource pour les pratiques amateurs	centre de ressources	Inventorier les ressources de MMG susceptibles d'être mises au service des pratiques amateurs	fiche action 3.3		
				Définir les modalités de mise à disposition de ressources			
				Communiquer et orienter les partenaires et le public			
		Consolider les missions de "l'Évènementiel musical" (le renommer ?)	Consolider les missions de "l'Évènementiel musical" (le renommer ?)	Mieux identifier les points d'entrée et ses finalités	fiche action 3.6		
				Redéfinir ses missions afin de les rendre plus lisibles			
Déployer les activités de Tutti Quanti sur différents sites							
Mieux articuler les actions de pratiques collectives "à géométrie variables", les activités d'orchestre et de musiques actuelles des sites du conservatoire, les OAE							

ORIENTATION 4

Faire de Musique en Marne et Gondoire un outil d'identité du territoire

Orientations	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Plans d'actions	Actions	Moyens et pilotage	Échéances	Indicateurs de résultats
Faire de Musique en Marne et Gondoire un outil d'identité du territoire	Un outil d'identification des habitants à leur territoire	Une communication externe qui montre mieux comment MMG participe à l'identité d'un territoire où se côtoient ruralité et ville nouvelle	Favoriser une meilleure communication au public	Nommer un référent communication	fiche action 4.1		
				Elaborer un plan de communication			
				Créer une news-letter			
				développer des relations partenariales avec la presse et les communes			
				mettre en place différents circuits de diffusion des supports en fonction des niveaux de rayonnement des événements			
				mettre systématiquement en avant l'identité "Marne et Gondoire"			
		Des partenariats locaux fédérateurs et véhiculant une image harmonieuse du territoire	Partenariat avec le Réseau de Lecture Publique	Créer les conditions de croisement des publics du Réseau de lecture publique et les usagers de MMG	fiche action 4.2		
				Mener des actions culturelles prenant en compte la programmation et les thématiques des saisons des bibliothèques et du conservatoire			
			Partenariat avec les communes	Recenser les projets culturels et les espaces de diffusion	fiche action 4.3		
				Rencontrer régulièrement les communes pour échanger sur leurs attentes et les espaces mobilisables pour la diffusion			
Partenariat avec des "entreprises citoyennes" du territoire	Vérifier l'éligibilité de la CAMG au mécénat	fiche action 4.4					
	sélectionner les projets de MMG susceptibles d'intéresser des mécènes						
	Evaluer les actions soutenues et faire des bilans						
Un outil d'identification au-delà du territoire	Renforcer et développer les partenariats institutionnels, artistiques et pédagogiques dans le Département en vue de projets concrets	fiche action 4.5					
	Participer aux échanges et recherches menées au plan national						

ORIENTATION 5

Inscrire le projet dans une dynamique de recherche et d'innovation

Orientations	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Plans d'actions	Actions	Moyens et pilotage	Échéances	Indicateurs de résultats
					voir fiche action		
Inscrire le projet dans une dynamique de recherche, de transversalité et d'innovation	Confirmer la vocation de MMG à stimuler la créativité pour renforcer sa pertinence sur un territoire et son efficacité auprès des publics	L'innovation dans la manière de concevoir le service public culturel	Nouer un partenariat régulier avec une université dans les domaines des sciences humaines	Prise de contact avec l'Université Paris-Descartes de Marne-la-Vallée	fiche action 5.1		
				Détermination du (des) sujets de recherche et d'étude			
				Conventionnement et mise en œuvre du partenariat			
				Rendu des conclusions des étudiants permettant d'alimenter le prochain Projet d'Etablissement			
		L'innovation dans le domaine pédagogique	Définir les domaines de recherche et d'innovation et le cadre des expérimentations	Fixer les axes et priorités de travail sur 2 ans, la composition et le fonctionnement du "laboratoire pédagogique"	fiche action 5.2		
				Appel à candidatures et examen de celles-ci			
				Engagement des premières expérimentations			
				Evaluation des activités du "laboratoire pédagogique"			